

Secrétariat général
Direction de la coordination des politiques interministérielles
Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par pôle 3/LR– pref-bicpe3@nord.gouv.fr

Lille, le 24 juin 2025

Envoi dématérialisé avec AR

Madame la directrice,

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-68 du code de l'environnement, vous avez déclaré le changement d'exploitant pour les installations classées implantées rue d'Iéna (parcelle 36) à LESQUIN (AIOT n° 0028400015).

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France a examiné les documents qui lui ont été transmis par courrier du 28 mars 2025.

Par conséquent, je vous donne acte du changement de nom de la SAS COOLREC devenue SAS RENEWI E-WASTE FRANCE dont les activités restent réglementées par les dispositions de :

- l'arrêté préfectoral d'autorisation du 15 mars 2023 ;
- l'arrêté ministériel du 17 décembre 2019 relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations de traitement de déchets relevant de l'autorisation et de la directive IED.

En outre, pour une bonne fluidité de l'information, je me permets de vous préciser qu'il est important de rappeler votre AIOT n° 0028400015 dans toutes vos correspondances aux services de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Madame la directrice de la
société RENEWI E-WASTE FRANCE
Rue d'Iéna (parcelle 36)
59810 LESQUIN

nadia.harira@renewi.com

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la préfecture du Nord.

12-14, rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex – Tél. : 03 20 30 59 59 – Fax : 03 20 57 08 02
Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/